



Calendrier des réinscriptions

Rentrée scolaire septembre 2023



Les élèves qui ont obtenu leur passage en classe de Première Générale ou de Terminale **au lycée des Arènes** sont attendus dans la semaine qui suit les conseils de classes.

Les classes sont attendues par niveau, **les mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 juin**, suivant le planning ci-dessous.

Les élèves et/ou leur famille devront être munis de leur dossier d'inscription complet (voir la procédure sur notre site : www.aren.es.entmip.fr à la rubrique « **Inscription au lycée des Arènes** »).

Une permanence pour les dossiers en retards ou incomplets est prévue **le lundi 19 juin**, de 9h à 12h.

Au-delà de cette date, tout élève n'ayant pas complété son dossier ou ne s'étant pas présenté dans les délais convenus pourrait voir sa place attribuée à un élève affecté par le Rectorat.

N.B : - Les dossiers seront vérifiés en salle 52, au RDC.
- La Région organise la récupération des manuels scolaires dans le même temps. Les élèves devront donc avoir en leur possession les manuels à rendre au moment de leur réinscription.

CLASSE	Date	heure
SG02	Mardi 13 juin	9h00
SG03	Mardi 13 juin	10h00
SG01	Mardi 13 juin	11h00
SG04	Mardi 13 juin	13h00
SG05	Mardi 13 juin	14h00
SG06	Mardi 13 juin	15h00
SG07	Mardi 13 juin	16h00
PG01	Mercredi 14 juin	9h00
PG02	Mercredi 14 juin	10h00
PG03	Mercredi 14 juin	11h00
PSTD2A	Mercredi 14 juin	12h00
PG04	Mercredi 14 juin	14h00
PG05	Mercredi 14 juin	15h00
PSTMG1	Lundi 19 juin	9h00
PSTMG2	Lundi 19 juin	10h00
PSTMG3	Lundi 19 juin	11h00
Retardataires ou dossiers à compléter toutes classes confondues	Permanence le mardi 20 Juin	De 9h00 à 12h00

N.B :

- Les élèves de Seconde ayant demandé une place en Première STMG devront attendre les résultats de l'affectation et ne sont attendus que le 3 juillet, avec les autres élèves de STMG.
- Les élèves de Seconde ayant demandé une place en Première STD2A devront attendre les résultats de l'affectation et ne sont attendus que le 30 juin, avec les autres élèves de STD2A (sauf pour les élèves de SG01 qui, eux, doivent tenir compte du calendrier ci-dessus).